



Actualisation du calendrier et du plan de suivi des évaluations du programme en études européennes de l'Université catholique de Louvain et de l'Université Saint-Louis

février 2014

Préambule

La présente actualisation du plan de suivi concerne, de façon intégrée, les programmes en études européennes relevant des domaines de compétence de l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain (IEE-UCL) et de l'Institut d'études européennes de l'Université Saint-Louis – Bruxelles (IEE-SL). Pour rappel, le choix d'un plan de suivi intégré pour ces programmes s'était justifié par le fait que lesdits programmes font l'objet d'une organisation conjointe par les deux Instituts, et qu'ils avaient fait l'objet d'une évaluation interne et externe intégrée dans le cadre du processus piloté par l'AEQES.

En 2013, l'Université catholique de Louvain et l'Université Saint-Louis – Bruxelles ont souhaité bénéficier de la procédure de suivi proposée par l'AEQES et lui ont transmis en août 2013 les premières versions d'un calendrier et d'un plan de suivi actualisés. Un comité de suivi, mandaté par l'AEQES et composé de Messieurs Yves Deloye et Gildas Gauthier, s'est rendu le 27 novembre 2013 dans les locaux de l'Université Saint-Louis afin d'évaluer dans quelle mesure le plan de suivi initial a été réalisé et d'apprécier la pertinence du calendrier du plan de suivi actualisé. Le comité de suivi a également observé le développement de la culture qualité dans le programme en études européennes organisé conjointement par l'UCL et l'USL-B.

Ce plan de suivi actualisé se réfère au rapport d'auto-évaluation interne des programmes en études européennes, fruit d'un travail piloté par une commission d'évaluation commune IEE-UCL/IEE-SL, et repris à l'identique dans les rapports d'auto-évaluation des programmes de science politique de l'UCL et de Saint-Louis. Il rencontre également les remarques et critiques adressées aux programmes qui figurent dans les rapports d'évaluation externe pour les programmes de science politique de ces deux universités. Enfin, il renvoie bien évidemment aux commentaires formulés par le comité de suivi lors de son passage à Bruxelles, ainsi que du rapport adressé par ce comité aux deux universités concernées.

Concernant ce dernier point, il convient de souligner que le constat posé par le comité de suivi s'est avéré globalement très positif. Le comité a souligné la grande cohérence et la continuité entre le plan de suivi et le calendrier établis en 2010 et leur version actualisée. Quelques possibilités d'améliorations de ces documents ont néanmoins été

identifiées. Elles ont été prises en considération et intégrées dans le présent document. Elles concernent principalement la question de l'enseignement des langues étrangères et les modalités de l'opérationnalisation du plan de suivi.

Enfin, il convient de préciser que si le premier plan de suivi avait été rédigé dans un contexte d'incertitude concernant le processus de fusion des quatre universités catholiques de la Communauté française de Belgique (CFB) au sein d'une nouvelle UCLouvain, le contexte de la rédaction de ce plan de suivi actualisé est lui aussi marqué par un climat fait d'incertitudes. Les évolutions récentes du paysage universitaire rendent en effet complexe une projection dans l'avenir. Pour autant, suivant en cela les recommandations des experts nous invitant à saisir les nouvelles opportunités pouvant résulter de la stabilisation probable du paysage universitaire dans les prochaines années, les autorités des deux IEE ont élaboré ce plan de suivi actualisé dans une optique résolument positive. De part et d'autre l'objectif est en effet celui d'un renforcement des collaborations existantes, notamment par la mise en œuvre de nouveaux chantiers et par le renforcement de la coordination entre les deux instituts.

Activités réalisées depuis le plan de suivi initial de janvier 2011

Axe 1 : Renforcement de l'enseignement des langues et de l'enseignement en langue étrangère

Recommandations/Forces retenues	Description des actions	Echéance	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires	Suivi à donner
Renforcer l'apprentissage et bonne maîtrise des langues étrangères, en particulier de l'anglais (1).	Transformation de certains cours dispensés en français en cours donnés en anglais et ajout d'un nouveau cours en anglais.	2011-2014	Accroissement de l'offre d'enseignement en langue anglaise.	Depuis 2009-2010, année de référence pour l'évaluation, 4 cours dispensés jusqu'alors en français le sont aujourd'hui en anglais, tout en maintenant un contenu identique. Un cours à option supplémentaire, en anglais, a également été ajouté au programme.	Passage en anglais des cours : « Political theories and regime of the EU », « External action of the EU », « Relations between the EU and Africa, Asia, Central and South America » et « Comparative analysis of regional integration (Europe, Asia, Africa). Introduction dans le programme du cours « China and World Politics »	Actuellement, 4 cours du tronc commun sur 15 sont dispensés en anglais. Dans la finalité spécialisée « Dimensions et moyens des politiques européennes », la proportion est de 4 cours en anglais sur 11 cours proposés ; Dans la finalité spécialisée « L'Europe dans le monde » elle est de 4 cours en anglais sur 12 proposés.	Suivi de la qualité de ces cours et de leur réception par les étudiants par le biais des avis pédagogiques.
Renforcer l'apprentissage et bonne maîtrise des langues étrangères, en particulier de l'anglais (2).	Evaluation de l'opportunité de la création d'une filière entièrement en anglais dans le programme de master 120.	2014-2015	Finalisation d'une réflexion sur une possible réforme du programme permettant un cursus complet en anglais, tout en préservant une filière bilingue français-anglais.	Soumission d'une proposition de réforme du programme aux bureaux des deux IEE en juillet et septembre 2013.	Le projet prévoit une offre de cours en anglais permettant à l'étudiant de suivre un cursus unilingue anglophone s'il le souhaite.	La discussion est en cours. Elle ne permet pas de présumer de la suite qui sera donnée à cette initiative.	Terminer la réflexion et, le cas échéant, mettre en œuvre la réforme pour 2015-2016.

Renforcer l'apprentissage et la bonne maîtrise des langues étrangères, en particulier de l'anglais (3).	Renforcement de l'offre de destinations Erasmus qui proposent des cours en anglais.	2011-2014	Accroissement de l'offre des enseignements en anglais en Erasmus.	Conclusion d'une convention Erasmus avec l'Université Charles de Prague qui offre des cours en anglais.	6 de nos 9 destinations Erasmus offrent désormais la possibilité de suivre des enseignements en anglais.	Le renforcement des destinations Erasmus est une priorité des gestionnaires du programme.	Poursuite de la prospection et conclusion de nouvelles conventions d'échanges.
Renforcer l'apprentissage et la bonne maîtrise des langues étrangères, en particulier de l'anglais (4).	Systématisation des lectures en anglais et des présentations en anglais par les étudiants.	2011-2014	Plus grande utilisation active et passive de l'anglais par les étudiants.	En ce qui concerne les cours dispensés en anglais, les portefeuilles de lecture proposés sont généralement en anglais, les travaux doivent être rédigés en anglais et les étudiants sont encouragés à passer leur examen en anglais. Pour les cours donnés en français, les titulaires ont la liberté de proposer aux étudiants des lectures en français et/ou en anglais. Les présentations orales et travaux écrits sont également possibles dans ces deux langues.	Voir plans de cours et portefeuilles de lectures.	—	La réforme du programme envisagée (cf supra) renforcerait d'avantage l'apprentissage et la bonne maîtrise de l'anglais.

Axe 2 : Renforcement de l'offre de destinations Erasmus

Recommandations/Forces retenues	Description des actions	Echéance	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires	Suivi à donner
Elargir le portefeuille de destinations Erasmus afin d'offrir des programmes en anglais.	Prospection et signature de nouvelles conventions Erasmus, prioritairement avec des universités anglo-saxonnes, scandinaves et est-européennes.	2014-2016	Signature de nouvelles conventions Erasmus et augmentation du nombre de places disponibles pour les étudiants « outgoing ».	Par rapport à l'année 2009-2010, nous proposons 3 nouvelles destinations Erasmus : l'Université Catholique de Lille, l'Université Charles de Prague ainsi que l'Université de Szeged en Hongrie.	Ouverture de trois nouvelles destinations Erasmus supplémentaires. Envoi de 2 étudiants vers ces destinations en 2011-2012.	La recherche de nouvelles destinations vers des universités anglo-saxonnes et/ou scandinaves a été opérée, mais elle n'a pas abouti, principalement du fait de l'incompatibilité des calendriers académiques et des systèmes de minerval.	1. Évaluation et promotion des nouvelles destinations offertes. 2. Poursuite de l'élargissement du portefeuille de destinations. 3. Participation accrue de l'USL-B et de son service « Relations internationales » en soutien au service équivalent de l'UCL.
Déséquilibre entre le nombre d'étudiants « outgoing » et « incoming »	Renforcement de la publicité en faveur de nos programmes dans les universités partenaires et accroissement de l'offre des enseignements en anglais.	2012-2013	Amélioration de l'attractivité du programme pour les étudiants Erasmus « incoming ».	1. Accroissement de l'offre des enseignements en anglais (cf. axe 1). 2. Intensification de l'effort de promotion de nos programmes vers les publics anglophones. 3. Augmentation du nombre d'étudiants Erasmus « incoming »	1. Multiplication des enseignements en anglais (cf. axe 1). 2. Diffusion de nos programmes vers le monde anglophone (présence de l'IEE-FUSL lors de la « EU Studies Fair » en 2013, promotion des programmes,	—	La réforme du programme envisagée (cf supra) améliorerait d'avantage son attractivité pour les étudiants Erasmus « incoming ».

<p>Déséquilibre entre le nombre d'étudiants « outgoing » et « incoming »</p>	<p>Renforcement de la publicité en faveur de nos programmes dans les universités partenaires et accroissement de l'offre des enseignements en anglais.</p>	<p>2012-2013</p>	<p>Amélioration de l'attractivité du programme pour les étudiants Erasmus « incoming ».</p>	<p>1. Accroissement de l'offre des enseignements en anglais (cf. axe 1). 2. Intensification de l'effort de promotion de nos programmes vers les publics anglophones. 3. Augmentation du nombre d'étudiants Erasmus « incoming »</p>	<p>1. Multiplication des enseignements en anglais (cf. axe 1). 2. Diffusion de nos programmes vers le monde anglophone (présence de l'IEE-FUSL lors de la « EU Studies Fair » en 2013, promotion des programmes, présence de l'IEE SL sur les pages « Education » du site www.eurobrussels.com); 3. Traduction systématique des plans de cours en anglais dans le cadre du label « ECTS »..</p>	<p>—</p>	<p>La réforme du programme envisagée (cf supra) améliorerait d'avantage son attractivité pour les étudiants Erasmus « incoming ».</p>
--	--	------------------	---	---	---	----------	---

Axe 3 : Meilleure prise en compte de l'avenir professionnel des étudiants

Recommandations/Forces retenues	Description des actions	Echéance	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires	Suivi à donner
Meilleure prise en compte de l'avenir professionnel des étudiants (1).	Amélioration de l'information des étudiants en ce qui concerne les possibilités de stages.	2011	Clarification concernant les possibilités et les modalités de stages pendant ou après le cursus en études européennes.	Organisation de séances d'information sur les stages. Les enseignants restent disponibles pour écrire des lettres de recommandation ou pour orienter les étudiants vers les institutions européennes et/ou les administrations nationales où les stages seraient possibles..	Séances d'information, memento, etc.	L'organisation de stages pendant le cursus reste un enjeu de débat au sein des deux Instituts. Pour autant, leur importance pour l'insertion professionnelle de nos diplômés est connue et reconnue par tous.	Poursuite de l'effort de clarification par le biais d'un memento sur cette question.
Meilleure prise en compte de l'avenir professionnel des étudiants (2).	Intégrer une dimension plus « professionnalisante » dans le descriptif de certains cours ou dans certains dispositifs d'évaluation, notamment le mémoire.	2014-2016	Renforcement de l'offre de cours directement en prise avec la vie professionnelle et développement d'une réflexion sur la dimension professionnalisante du mémoire.	Négociations entamées avec l'Université catholique de Lille visant à l'ouverture croisée de certains cours (dont des cours professionnalisants accessibles pour nos étudiants).	Entamées en 2010-2011, les discussions avec l'Université catholique de Lille ont abouti à un accord de principe qui, jusqu'à présent, n'a pas été suivi d'effets.	—	1. Réflexion à mener sur l'opportunité d'une relance du dialogue avec l'Univ. catholique de Lille. 2. Promotion d'un dialogue avec les étudiants lors des réunions des Conseils des Instituts sur la question de la professionnalisation.

Meilleure prise en compte de l'avenir professionnel des étudiants (3).	Favoriser des contacts réguliers avec le monde des employeurs.	2012-2013	Co-organisation d'une European Internship Fair, en partenariat avec la London School of Economics et Science Po Paris.	Renforcement des échanges entre nos étudiants et le monde professionnel dans le domaine des affaires publiques européennes.	Participation, sur une base volontaire, des étudiants du master aux éditions 2011, 2012 et 2013 de la European Internship Fair.	—	Poursuite de la collaboration entre l'IEE-SL, la LSE et Science Po Paris.
Meilleure prise en compte de l'avenir professionnel des étudiants (4).	Favoriser la mise sur pied d'une organisation des anciens étudiants.	2012-2013	Création d'un réseau d'anciens.	Création en 2012, à l'Université Saint-Louis, d'une association des anciens étudiants en études européennes (« Alumni-Europe Saint-Louis »).	1. Création de l'association d'anciens et organisation, en mars 2012, d'une soirée de lancement. 2. Organisation d'une soirée annuelle des anciens au printemps. 3. Création d'une page web spécifique sur le site de l'IEE-SL, mais aussi de profils Facebook et LinkedIn.	—	1.Reconstitution et mise à jour du carnet d'adresses des anciens étudiants du master en études européennes. 2. Stabilisation d'un comité de pilotage « Anciens ». 3. Animation renforcée des profils Facebook et Linked In par l'investissement des étudiants et des anciens.
Meilleure prise en compte de l'avenir professionnel des étudiants (5).	Étudier la faisabilité de la mise sur pied d'une cellule « Emplois et stages ».	2015-2016	Création d'une cellule « emplois et stages ».	Finalisation, à SL, d'un statut permettant d'offrir aux anciens une convention de stage après la fin de leurs études.	La création d'une cellule « Emplois et stages » achoppe sur le peu de moyens à disposition des IEE.	Demande de conventions de stages émanant des anciens pour faciliter leur insertion professionnelle.	Poursuite de l'objectif d'une cellule « Emplois et stages » à moyen et long termes.

Axe 4 : Renforcement de la cohérence des programmes de mineure en études européennes de l'UCL et du Master 120

Recommandations/Forces retenues	Description des actions	Echéance	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires	Suivi à donner
Manque de coordination entre les enseignements en études européennes dispensés en mineure et en master.	Eviter une redondance des cours d'histoire de la construction européenne et de droit européen entre la mineure et master en études européennes.	2011-2012	Renforcement de la cohérence entre les enseignements en études européennes dispensés en mineure et en master.	Les étudiants qui ont suivi un cours d'histoire de l'intégration européenne ou de droit institutionnel de l'UE dans le cadre de leur mineure en études européennes et qui ont obtenu une note minimale de 12 sont autorisés à remplacer ces cours par d'autres.	Le cours de droit institutionnel peut être remplacé par un autre cours renvoyant à la problématique européenne et qui est donné dans le cadre du master en sciences politiques. Le cours sur l'histoire de l'intégration européenne peut être remplacé par un portefeuille de lecture proposé par le titulaire du cours ou par un autre cours renvoyant à la problématique européenne et qui est donné dans le cadre du master en sciences politiques.	—	—

Axe 5 : Renforcement de la gouvernance des programmes en études européennes

Recommandations/Forces retenues	Description des actions	Echéance	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires	Suivi à donner
Rationaliser et simplifier la gouvernance des programmes.	Désignation d'organes de gouvernance unifiés.	2012	Organes de gouvernance unifiés.	Mise en place de réunions bisannuelles de coordination pédagogique entre des délégations des bureaux des deux IEE.	Rencontres des délégations des deux bureaux.	Un climat d'incertitude concernant le rapprochement de nos universités n'a pas permis de procéder pleinement à la simplification envisagée. Cela étant le paysage de l'enseignement universitaire en Communauté française est sur le point d'être redessiné, ce qui sera peut-être de nature à clarifier les perspectives envisageables en matière de gouvernance.	Suivi attentif de l'évolution du paysage universitaire francophone et réévaluation des possibilités de coordination renforcée.

**Activités que l'Université catholique de Louvain et l'Université Saint-Louis
projetent de réaliser**

Axe 1 : Renforcement de l'enseignement des langues et en langue étrangère

Recommandations/Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité	Responsables(s)	Degré de réalisation	Echéance	Résultats attendus
Renforcer l'apprentissage et la bonne maîtrise des langues étrangères, en particulier de l'anglais (1).	Création d'une filière entièrement en anglais dans le programme de master 120.	***	Présidents et directeur des deux IEE.	Une première proposition de réforme du programme a été finalisée. Elle est actuellement discutée entre les deux IEE.	2015-2016	Renforcement de l'enseignement en langue anglaise et de l'attractivité internationale du programme.
Renforcer l'apprentissage et la bonne maîtrise des langues étrangères, en particulier de l'anglais (2).	Passage de certains cours du français vers l'anglais.	***	Bureaux des deux IEE.	Comme indiqué plus haut le programme s'est enrichi de 5 cours en anglais depuis 2009-2010.	2016-2017	Renforcement de l'offre de cours obligatoires et optionnels en anglais.
Renforcer l'apprentissage et la bonne maîtrise des langues étrangères, en particulier de l'anglais (3).	Examen de l'opportunité de créer des cours de langues étrangères en première année	***	Bureaux des deux IEE.	Réalisation d'un premier audit relatif à la question de l'enseignement des langues et des besoins en langues à l'USL-B	2016-2017	1. Consultation des étudiants afin d'évaluer leurs attentes en termes d'enseignement des langues étrangères. 2. Introduction, si opportun, de cours de langues étrangères en première année de master.

Axe 2 : Renforcement du portefeuille des destinations Erasmus

Recommandations/Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité	Responsables(s)	Degré de réalisation	Echéance	Résultats attendus
Renforcer la possibilité offerte aux étudiants de partir en Erasmus.	Conclusion de nouvelles conventions Erasmus, en priorité avec des destinations anglo-saxonnes, scandinaves ou est-européennes.	**	Responsables administratifs et académiques en charge de la mobilité étudiante.	Processus en progression constante.	—	Idéalement, l'offre de destinations Erasmus devrait permettre à tout étudiant qui le souhaite (et qui rentre dans les conditions fixées par le jury pour la mobilité Erasmus) d'obtenir une destination offrant des de cours en anglais dans les matières européennes.

Axe 3 : Meilleure prise en compte de l'avenir professionnel des étudiants

Recommandations/Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité	Responsables(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
Mettre en œuvre une véritable offre de stages et instaurer un poste de responsable des stages.	Affectation de moyens administratifs et académiques à l'organisation et au suivi de stages	**	Bureaux des deux IEE.	Faible degré de réalisation du fait du manque de moyen à disposition des deux Instituts.	2015-2016	Structure permanente d'information sur les offres de stages et de suivi de ces derniers.
Renforcement des activités de l'association des anciens.	1. Mise en place d'une structure autonome et durable de pilotage de l'association « Alumni-Europe Saint-Louis ». 2. Construction et mise à jour d'un carnet d'adresses de l'ensemble des anciens des programmes en études européennes.	**	Un académique de référence, président et directeur de l'IEE-SL.	Avancé.	2014-2015	Mise sur pied d'un réseau dynamique et autonome permettant la mise en relations de l'ensemble de nos anciens étudiants.
Renforcement de la dimension professionnalisante de certains enseignements ainsi et processus d'évaluation, notamment du mémoire	Renforcement des savoirs et compétences valorisables professionnellement, sans affaiblissement de la dimension universitaire et réflexive du programme d'études	***	Directeurs des programmes d'études, responsable du séminaire des mémoires.	-	2015-2016	Renforcement des compétences et savoirs valorisables professionnellement par les étudiants diplômés en études européennes.

Axe 5 : Renforcement de la gouvernance des programmes en études européennes

Recommandations/Forces/Nouvelles options stratégiques	Description des actions	Degré de priorité	Responsables(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
Renforcement de la gouvernance des programmes en études européennes (1).	Amélioration de la communication entre les deux IEE et renforcement des organes de coordination.	***	Présidents des deux IEE.	Voir supra.	2015-2016	1. Organisation d'un Conseil commun aux deux instituts. 2. « Invisibilité » administrative de la co-gestion du programme du point de vue des étudiants.
Renforcement de la gouvernance des programmes en études européennes (2).	Renforcement de l'équipe administrative de l'IEE-SL en soutien aux activités d'enseignement, de recherche et de promotion.	***	Président et directeur de l'IEE-SL.	Un responsable administratif de niveau universitaire trilingue expérimenté dans le domaine des affaires européennes a été engagé par l'IEE-SL (50%).	2015-2016.	1. L'engagement d'un second responsable administratif doit permettre une meilleure répartition des tâches ainsi que le développement de nouvelles missions, en particulier dans le domaine de la promotion (gestion de site web, promotion des programmes, etc.). 2. Stabilisation et renforcement du nouveau poste administratif.

Renforcement de la gouvernance des programmes en études européennes (3).	Amélioration de la communication à destination des étudiants et entre les académiques, notamment en promouvant un recours plus systématique aux nouveaux outils de communication par Internet et l'organisation d'un Conseil commun aux deux Instituts.	***	Présidents des deux IEE et responsables administratifs des deux instituts.	-	2015-2016	1.Mise en place d'outils de communication, notamment via Internet, permettant de compenser les difficultés de communication résultant de l'organisation multi-sites du programme. 2. Organisation, au minimum une fois par semestre, d'un Conseil commun aux deux IEE.
--	---	-----	--	---	-----------	---